AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -7-8
0 317

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE LA RÉGION PARISIENNE

PARIS, HAUTS DE SEINE, SEINE St DENIS, VAL DE MARNE, ESSONNE, VAL D'OISE, YVELINES, SEINE ET MARNE

RÉGISSEUR RECETTES-AVANCES - D.D.A. PROTECTION DES VÉGÉTAUX, 47 Av. Paul-Doumer, (93) MONTREUIL-s-BOIS - 287 76-71

C. C. P. PARIS 9063-96

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

BULLETIN N° 143

AOUT 1972.

DEFANAGE DE LA POMME DE TERRE.

La destruction des fanes de Pomme de terre peut être réalisée de deux manières différentes :

- Par procédé mécanique : (fauchage ou broyage des tiges). Ce procédé à l'inconvénient d'être souvent insuffisant et de ne pas s'opposer aux contaminations des tubercules par le Mildiou à partir des fragments de fanes restés en place.

- Par procédé chimique : En dehors de l'acide sulfurique dont la manipulation est délicate, plusieurs produits sont homologués pour cet usage :

1°/ Le CHLORATE DE SOUDE : son action est lente, surtout sur les tiges et la destruction n'est complète que huit jours environ après le traitement. Ce produit s'avère insuffisant en période sèche, par contre son efficacité est meilleure par temps humide. La dose à utiliser est de 20 à 30 kg/ha.

2°/ Le DIQUAT : l'effet du Diquat est très rapide, puisque la destruction du feuillage est totale 4-5 jours après le traitement. Son efficacité est peu influencée par les conditions climatiques; toutefois, il est préférable d'éviter l'emploi de ce produit sur sol sec ou se ressuyant rapidement. La dose moyenne d'utilisation est de 1 kg m.a./ha.

3°/ Les COLORANTS NITRES : ceux-ci doivent être pulvérisés sur feuillage sec et par temps chaud, leur efficacité étant insuffisante si la température est inférieure à 15° au moment du traitement.

- Le Dinosèbe ou D.N.B.P. s'utilise en association avec du fuel. Certaines spécialités sont prêtes à l'emploi. La dose est de 2 à 3 kg de m.a./ha (plus 25 l. de fuel si nécessaire). Sa rapidité d'action est comparable à celle du Chlorate.

- Le Dinitrocrésol (D.N.O.C.) huileux ; la dose prescrite est de 4 à 6,5 kg de m.a./ha; son action, est comme le Diquat, très rapide.

Le choix du produit est fonction des conditions climatiques et de la rapidité d'action désirée (en période favorable au développement du Mildiou, il est préférable de détruire les fanes, lorsqu'elles sont attaquées, aussi rapidement que possible).

La dose varie suivant l'importance de la végétation, celle-ci étant en relation avec la variété et pour une même variété avec l'état de maturité de la culture.

Les problèmes de grosseur de tubercules exceptés, la date d'intervention est souvent dictée par l'importance de l'attaque du Mildiou.

Pour une bonne efficacité, il importe généralement que toutes les parties du feuillage soient touchées. Ce résultat ne peut être atteint qu'avec un volume d'eau par hectare d'un minimum de 1000 l et des pressions de l'ordre de 7-10 kg.

4 AOUT 1972.

CULTURES FRUITIERES

- CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES.

Secteurs chauds : Des éclosions larvaires peu importantes sont à craindre jusqu'au 20 août environ. Les risques sont d'autant plus faibles que les conditions climatiques sont peu favorables depuis le 25 juillet.
Secteurs froids : Par suite du rafraichissement, les éclosions larvaires sérieuses se poursuivront jusqu'au 15-20 août. Plus faibles ensuite, elles se termineront vers les 25-30 août.

- CARPOCAPSE DES PRUNES : Le 2ème vol est commencé depuis fin juillet. De nouvelles éclosions larvaires faibles se produiront prochainement. Elles devraient augmenter à partir du 15-20 août.
- PUCERONS : Des foyers de P. vert et P. lanigère sont toujours observés localement.
- PSYLLES : L'activité des adultes se poursuit, des pontes ont été déposées.
- TAVELURES : Les conditions climatiques lui sont favorables depuis la mi-juillet. Dans les vergers pratiquement sains à cette époque, il est à craindre que des foyers se constituent à partir de taches isolées. Pour éviter les contaminations tardives sur fruits et les attaques sur bois, il est prudent d'assurer dans tous les vergers la protection des arbres avant le 15-20 août, période d'apparition de nouvelles taches. Préférer le Bénomyl, le Thiabendazole ou le Captane si l'on veut intervenir contre les maladies de conservation.

GRANDES CULTURES

- MILDIOU DE LA POMME DE TERRE : Conséquence des pluies des 17 au 20 et 23 juillet, de nombreuses cultures sont actuellement touchées parfois fortement, surtout dans le Nord et l'Ouest de la région. Par contre la situation est nettement meilleure dans l'Est. La protection n'est plus assurée ; de nouvelles taches apparaîtront à partir du 8 août.
- Cultures fortement touchées : défaner dès que possible.
- Cultures peu ou pas touchées : Si l'état de la végétation le justifie, traiter au début de la semaine prochaine au plus tard. Mais dès le 10, surveiller les cultures pour s'assurer de leur état sanitaire.

- CERCOSPORIOSE DE LA BETTERAVE : N'intervenir qu'après l'apparition de petits foyers observés de 2-4 betteraves touchées, stade rarement atteint actuellement, mais une sortie de taches doit se produire prochainement, puis vers le 20 août. Sont efficaces: produits cupriques (2.500 g. de cuivre), produits organo-cupriques (dose du fabricant), Bénomyl (125 g.), Méthylthiophanate (500 g.), Thiabendazole (1.000 g.) de m.a./ ha.

CULTURES LEGUMIERES

- TEIGNE DU POIREAU : Les dégâts continuent, les premiers cocons viennent de se former.
- MOUCHE DU CHOU : Les sorties de mouches sont faibles; elles se poursuivront.
- ALTERNARIOSE DE LA TOMATE : Seuls sont efficaces : Captafol, Mancozèbe, Manèbe 160g., Propinèbe 210 g., m.a./ hl. Les trois derniers produits permettent de lutter également contre le Mildiou.
- SEPTORIOSE DU CELERI : Les conditions climatiques sont favorables.

TOUTES CULTURES

- DELAIS D'EMPLOI DES PESTICIDES : Respecter la législation. Voir bulletin n° 140.

L'Ingénieur et le Technicien chargés des Avertissements Agricoles,
H. SIMON et R. MERLING.

Le Chef de la Circonscription de la Région Parisienne,
R. SARRAZIN.

Dernière Note : Bulletin n° 142 - Supplément 2 - 21 JUILLET 1972.

Imprimerie de la Station de la Région Parisienne - Directeur-Gérant : L. BOUYX.
47, rue Paul Doumer - 93100 MONTREUIL-SOUS-BOIS.